

Genève, le 31 octobre 2001

Aux représentants de la presse
et des médias

Communiqué de presse

Le Conseil administratif de la Ville de Genève réaffirme son opposition au retour des poids lourds dans le tunnel du Mont-Blanc

Les autorités françaises et italiennes viennent d'annoncer leur intention de réouvrir le tunnel du Mont-Blanc aux voitures, à partir du 15 décembre, puis aux camions, très probablement dès le 15 janvier 2002.

Si cette décision peut apparaître satisfaisante pour le trafic des voitures, car elle permet notamment le rétablissement du lien entre la Haute-Savoie, Chamonix et la vallée d'Aoste, elle est en revanche inappropriée et dangereuse en ce qui concerne le trafic des poids lourds. Quelle que soient les mesures envisagées, la présence de camions dans le tunnel est en effet une cause d'insécurité permanente pour les autres utilisateurs.

La Ville de Genève, collectivité publique qui est directement partie prenante de la gestion d'un équipement routier situé au coeur même du massif du Mont-Blanc, ne peut que partager l'inquiétude, voire l'indignation, de l'ensemble des élus/es savoyards ainsi que de l'Association pour le respect du site du Mont-Blanc dont elle est également un membre actif, manifestées à la suite de l'annonce de cette décision.

La Ville de Genève réaffirme sa ferme opposition au retour dans le tunnel du Mont-Blanc d'un trafic de camions - essentiellement "de transit" - qui ne concerne pratiquement pas les échanges économiques locaux et régionaux.

La Ville de Genève, directement concernée par les atteintes à l'environnement provoquées par le trafic des camions dans la vallée d'accès au tunnel, rappelle que les dégradations dues à la pollution touchent aussi bien des populations qui, au sein du bassin franco-genevois, vivent ensemble en bonne harmonie, qu'une nature partagée par le département de la Haute-Savoie et le canton de Genève. Elles portent atteintes à la beauté d'un massif montagneux qui est l'un des sites naturels les plus prestigieux au monde.

La Ville de Genève souhaite, en concertation avec les associations qui luttent pour le respect du site du Mont-Blanc, qu'un moratoire d'au moins deux ans permette de dresser un véritable état des lieux sur les alternatives ferroviaires et un diagnostic sur les problèmes d'environnement. Après les graves accidents du Mont-Blanc et, il y a quelques jours, du Gothard, il est temps de mettre un coup d'arrêt au développement du danger provoqué par le développement anarchique du transport routier.

En conséquence, la Ville de Genève appelle de ses vœux la convocation urgente, par les autorités françaises et italiennes, d'une réunion rassemblant les élus de la Région Rhône-Alpes, des trois départements de la Savoie, de la Haute-Savoie et des Hautes-Alpes, de Genève, ainsi que les responsables des associations de protection de l'environnement et des organismes socio-professionnels, afin d'envisager la mise en place de solutions durables basées sur le réaménagement du réseau ferroviaire reliant l'Europe du Nord à l'Europe du Sud.

Le Conseil administratif de la Ville de Genève

Manuel Tornare,	André Hédiger,	Christian Ferrazino,	Pierre Muller,	Alain Vaissade,
Maire de Genève	Vice-président	Conseiller administratif	Conseiller administratif	Conseiller administratif